



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre et Miquelon

■ Direction Générale des Services
Administration Générale Service Traitement Courrier

N/Réf. : 833/2014

☎ : 05.08.41.01.02

Saint-Pierre, le 8 avril 2014

Madame Annick GIRARDIN
Députée de Saint-Pierre et Miquelon
7, Rue René Autin
BP 4 477
97500 SAINT-PIERRE

Objet : Invitation à la présentation du documentaire "French Baguette"

Madame la Députée,

Vous m'avez convié à l'Assemblée Nationale le 09 avril prochain à l'occasion de la présentation du documentaire « French Baguette » pour lequel la Collectivité de Saint-Pierre et Miquelon a apporté son soutien financier à hauteur de 15 000 €. Permettez-moi de vous remercier de cette invitation.

Étant actuellement sur le territoire, je ne pourrai participer à ce « coup de projecteur » sur notre Archipel, mais je souhaite vous faire part de mon étonnement sur un aspect de cet événement.

En effet, il est prévu que les pistes de développement économique de l'Archipel soient présentées, selon toute vraisemblance par vous-mêmes. Cela m'interpelle au plus haut point dans la mesure où la Collectivité (qui assume localement les missions des régions en matière de développement économique) n'y a aucunement été associée sur ce point. Cela est d'autant surprenant que des ministres seront présents et d'autres acteurs politiques.

Vous n'ignorez pas que la Collectivité Territoriale a adopté fin 2009, un schéma de développement stratégique qui fixe pour les années à venir les grandes orientations en matière de développement économique. Ce schéma directeur qui sert de base au soutien financier de l'Union Européenne au titre du Fonds Européen de Développement a été élaboré de manière participative avec l'ensemble des acteurs économiques et politiques du territoire, mais est contesté par certains, dont vous faites partie. Nous nous opposons régulièrement sur un certain nombre d'éléments mais chacun doit savoir rester à sa place sur le plan institutionnel.

Un parlementaire n'a pas la légitimité institutionnelle pour porter seul un message lié au développement économique d'un territoire d'autant que celui-ci sera sans doute réducteur et ne reflètera pas la réalité du schéma de développement stratégique, ni la politique menée par la Collectivité et que vous contestez. Il s'agit là d'une question de cohérence et de respect de l'institution locale balayés d'un revers de main et qui vient d'ores et déjà ternir cette

manifestation à laquelle l'Archipel aurait dû montrer un visage uni toutes tendances politiques confondues.

À l'heure où d'aucuns prônent le respect institutionnel de l'ensemble des collectivités françaises, je considère cette « mise à l'écart » profondément inappropriée et peu républicaine de la part de la représentation nationale.

Je tenais donc à vous faire part de mon étonnement et de mon mécontentement.

Veillez agréer, Madame la Députée, l'expression de mes sentiments distingués.


Le Président
Stéphane ARTANO